COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260903-2026070-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 août 2026.

Présents : Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Pierrette DANIEL, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Etienne ROUAUD, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.

Secrétaire de séance : Dalila JAZUEL

2026-070 :Nomination d'un représentant au groupe de travail sur les pénalités du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Depuis 2024, Brocéliande Communauté a décidé dans une volonté de reconquête de la qualité de l'eau par la réduction des pollutions liés aux rejets d'assainissement, d'instaurer des pénalités pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) afin de favoriser la mise en conformité des assainissements autonomes du territoire.
A cet effet, en 2025, un groupe de travail spécifique aux pénalités du SPANC a été créé. Ensemble, les élus ont réfléchi aux modalités de mise en œuvre de ces dites pénalités. Ce groupe de travail avait notamment pour mission de se réunir annuellement afin d'arbitrer sur chacun des dossiers.
Par courrier du 16 juillet dernier, Monsieur le Maire a été informé de la poursuite du groupe de travail sur les pénalités du SPANC. A ce titre, chaque commune est invitée à nommer un de ses conseillers pour la représenter.
Le bureau communal réunit le 3 août dernier propose de nommer comme titulaire : Ange PRIOUL et comme suppléant : Pierre-Ellin SILVESTRE.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De nommer comme titulaire comme titulaire : Ange PRIOUL et comme suppléant : Pierre-Ellin SILVESTRE.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE MAXENT
35380

Secrétaire de séance
Dalila JAZUEL